

COUPE

journal « LA GRUYERE »

2017

(41 ème édition)

1. BUT

La Coupe « La Gruyère » des courses populaires a été créée en 1977 par le Sporting Athlétisme Bulle et par les FSG de la Gruyère sur une idée de Pierre-Noël Bapst et Maurice Perrinjaquet.

Elle a pour idéal de promouvoir la pratique de la course à pied dans le sud du canton de Fribourg comme sport pour tous et comme sport de compétition.

2. DEFINITION

La Coupe est ouverte à toutes les personnes domiciliées en Gruyère, Veveyse et Glâne, ou affiliées à un club de ces trois districts.

La Coupe consiste en une compétition par points dans chacune des catégories prévues. Elle établit aussi un classement interclubs.

3. LES 12 CLUBS MEMBRES

Les sociétés suivantes font partie de l'organisation de la Coupe « La Gruyère » :

SA Bulle	FSG Gym-Hommes Broc
FSG Bulle	
La Corrida Bulloise	Ski Club Im Fang
CS Marsens	CS Vallée du Flon
CS Neirivue	CARC Romont
FSG Charmey	Les Assoiffés Botterens
FSG Sâles	FSG La Persévérance Châtel-St-Denis
CS Hauteville	Les Sansoucis
Chouettes-Team	Team Lys'Alp
Ski-club Le Cergny Vaulruz	

4. ORGANISATION

Pour l'année 2017, Benoît Fragnière est chargé d'établir les classements individuels et interclubs.

Après chaque course, les responsables des clubs peuvent télécharger les résultats sur le site www.chronometrage.ch et par la suite transmettre par e-mail le fichier modifié et contrôlé à benoit.fragniere@websud.ch

Le but est de pointer les participants inscrits à la Coupe afin d'éviter des oublis lorsque les données ne sont pas correctement écrites (année, club...)

Si la disponibilité des résultats fait défaut sur internet. L'organisateur de la course figurant au calendrier (art. 8) adressera, au plus tard le lendemain de la manifestation, deux listes de résultats à tous les responsables des clubs et une liste au responsable central. Les responsables des clubs veilleront à l'exécution de ce qui précède.

5. CATEGORIES

Les catégories suivantes donnent droit à l'attribution du titre de « Champion » ou « Championne » de la coupe LA GRUYERE 2017

■ F17	Cadettes A/B	2000 - 2003
■ F19	Dames-Juniores	1998 - 1999
■ F20	Dames	1978 - 1997
■ F40	Dames 1	1968 - 1977
■ F50	Dames 2	1967 et plus âgées
■ M17	Cadets A/B	2000 - 2003
■ M19	Juniors	1998 - 1999
■ M20	Seniors	1978 - 1997
■ M40	Vétérans 1	1968 - 1977
■ M50	Vétérans 2	1958 - 1967
■ M60	Vétérans 3	1957 et plus âgés
■ WK	Walking, Nordic-Walking	2003 et plus âgés

Dans le but de mieux encadrer nos jeunes athlètes « fougueux », les organisateurs de la coupe, se sont engagés à proposer des épreuves avec des distances mieux adaptées **aux cadets M17 et cadettes F17 de 3 à 6km**

Les Juniors et dames-Juniores sont autorisés à effectuer le parcours des Seniors.

Les délégués ont adoptés en 2012, la création de deux nouvelles catégories dans la coupe soit F50 Dames 2 et M60 Vétérans 3.

Les participants qui ne respectent pas les distances correspondantes à leurs catégories proposées par l'organisateur, marqueront uniquement **20 points** de participation. La falsification de son année de naissance n'est pas autorisée !

6. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront individuellement par e-mail avec l'adresse complète et le club. Elles doivent être validées avant le **1 juin 2017**

Afin d'éviter des oublis dans le classement, il est important de fournir pour chacun les données suivantes par e-mail.

NOM - PRENOM - ANNEE - CATEGORIE + **ADRESSE complète**

Les nouveaux inscrits à la Coupe doivent aussi annoncer les épreuves aux quelles ils ont participées durant l'année pour obtenir le décompte des points avec effet rétroactifs.

7. ATTRIBUTION DES POINTS

Les points pour toutes les catégories seront attribués de la manière suivante :

7.1

F17, F19, F20, F40, F50

M17, M19, M20, M40, M50, M60

100 points au premier
95 points au deuxième
91 points au troisième
88 points au quatrième
86 points au cinquième
85 points au sixième
84 points au septième
83 points au huitième

dès la 89ème, chaque participant marque 2 points.

*La participation dans la catégorie **Walking, Nordic-Walking** marque 20 points.*

*La participation dans le relais **Gruyère Running** Hauteville marque 40 points.*

Remarque 1 :

La participation à une épreuve dans une autre catégorie que la catégorie officielle permet de marquer 20 points.

Remarque 2 :

Si la neutralisation d'une course par l'organisateur affecte les résultats, les participants pénalisés recevront le même nombre de points que le résultat le plus faible avant la neutralisation et en tenant compte de la catégorie.

7.2 Course « Joker »

Afin d'encourager les coureurs à participer à **une nouvelle épreuve** ou à une épreuve menacée de disparition à cause **d'une participation trop faible**. Chaque année, une course sera choisie par l'assemblée des délégués.

***Bonus 2017** : 07.10.2017 la 22ème Course contre la montre MARSSENS
L'épreuve avec Le Bonus accorde 10 points supplémentaires

7.8 Interclubs

Le classement interclub sera établi par addition de tous les points obtenus par les athlètes inscrits à la Coupe.

Un participant doit figurer au minimum dans deux manches pour que ses points soient attribués à son club.

7.9 Classement final individuel

Les **6** meilleurs résultats seront pris en considération pour le classement final individuel. Chaque athlète devra toutefois être classé dans **4** courses au moins pour figurer au classement final.

En cas d'égalité entre les premiers d'une catégorie, la totalité des points récoltés dans toutes les courses effectuées les départagera. Toutefois, en cas de nouvelle égalité de points, c'est le rang de la dernière course *voir précédente* qui sera déterminant pour désigner le gagnant.

Pour la catégorie WK Walking la participation au classement final est fixée à **3** épreuves. (classement alphabétique sans mentionner les rangs)

8. FINANCES

Les clubs participants à la Coupe versent un montant de CHF 100.-

Le club qui organise une épreuve comptant pour la Coupe verse le montant de CHF 150.- par épreuve.

En outre, chaque club payera, sur la base d'une facture établie par le responsable central, une contribution de CHF 10.- **par coureur classé**.

Les individuels payent une finance de CHF 30.- par année.

Cette contribution devra être encaissée en fin de saison au près du club organisateur et responsable pour la saison.

Calendrier pour 2017: 12 épreuves

Di/So 09.04.2017 coupe FR	46 ^{ème} COURSE DE RELAIS EN FORÊT BULLE Relais 3 x 6,0 Km Dénivellation 150 m Classement individuel/par équipe	Sporting Athlétisme Bulle, case postale 73, 1630 Bulle Benoît Fragnière, Ch. du Comte-Michel 6, 1630 Bulle www.sabulle.com – benoit.fragniere@websud.ch www.chronometrage.ch
Sa/Sa 13.05.2017 coupe FR	5 ^{ème} Gruyère Running – Tour du lac 19,3Km individuel - Hauteville relais 8,3Km/11Km, WK 6Km (en équipe de deux, relais à Botterens)	Club Sportif Hauteville, Section course à pied Bernard Barras, Rte de la Fin 40, 1648 Hauteville www.gruyere-running.ch – info@gruyere-running.ch
Je/Do 25.05.2017	43 ^{ème} COURSE DES 3 PONTS BROC 0,6 - 1,0 – 2,0 – 3,0 - 10,55 Km, Dénivellation 125 m	Gym-Hommes, 1636 Broc Martin Steiner, Quartier Bellevue 14, 1636 Broc www.3ponts.ch - mp.steiner@bluewin.ch
Ve/Fr 09.06.2017	23 ^{ème} À TRAVERS SÂLES 1,1 – 1,8 – 2,5 – 8,03Km / Déniv.100m Walking 4,6Km	FSG Sâles, case postale 23, 1625 Sâles Pierre-André Kolly, 1625 Sâles www.fsg-sales.ch – course@fsg-sales.ch
Da/So 18.06.2017	38 ^{ème} course de montagne NEIRIVUE-LE MOLESON 10,6 Km, dénivellation 1'290 m Course Jeunesse au village	CS Neirivue, Patrice Pernet, route de l'Ile 5,1669 Neirivue www.neirivue-moleson.ch - info@neirivue-moleson.ch
Ve/Fr 25.08.2017 coupe FR	SOIREE POPULAIRE SUR PISTE BULLE 5'000 m / 10'000 m Championnats Fribourgeois (Open)	Sporting Athlétisme Bulle, case postale 73, 1630 Bulle Benoît Fragnière, Ch. du Comte-Michel 6, 1630 Bulle www.sabulle.com – benoit.fragniere@websud.ch www.chronometrage.ch
Sa/Sa 02.09.2017 coupe FR	4 ^{ème} Course des 3 Sapins Vaulruz 0,8Km – 10,5Km	Ski Club Le Cergny Vaulruz Paul Chollet, Rte de la Joretta 50, 1625 Sâles www.ski-club-vaulruz.ch - paulchollet@hotmail.com
Di/So 17.09.2017 coupe FR	37 ^{ème} COURSE EN FORET ROMONT 0,4 - 0,8 – 1,8 – 3,0 – 7,5 - 14,7 Km	CARC Romont, case postale 303, 1680 Romont Marcel Wider, rue de la Sarine 38, 1700 Fribourg www.carc.ch - marcel.wider@gmail.com
Sa/Sa 07.10.2017 *Bonus*	22 ^{ème} COURSE CONTRE LA MONTRE «Chupia Pantè» MARSENS 0,6 – 2,3Km (départ en ligne) 6,0km (départ individuel)	CS Marsens Patrick Genoud, Rte des Combes 55, 1628 VUADENS www.chupia.ch – informations@chupia.ch
Di/So 05.11.2017 coupe FR	41 ^{ème} TROPHEE DE LA VALLEE DU FLON, PORSEL 1,0 – 2,0 – 5,5 - 12,6 km Dénivellation 180 m	CS Vallée du Flon, 1698 Bouloz Cardinaux Pierre-Yves, Rte de Bulle 51, 1699 Bouloz www.csvf.ch – info@csvf.ch
2017	Un semi-marathon 21,1Km de plaine ou de montagne dans le monde... Temps de passage d'un marathon valable	Votre résultat officiel doit être justifié et annoncé avant le 17 novembre 2017 benoit.fragniere@websud.ch
Sa/Sa 18.11.2017	42 ^{ème} CORRIDA BULLOISE BULLE 0,6 – 8,0 km	Corrida Bulloise www.corrida-bulloise.ch - info@corrida-bulloise.ch

Le coordinateur de la Coupe journal LA GRUYERE
Benoît Fragnière, Ch. du Comte Michel 6, 1630 Bulle, Tél. 079 440 49 35
e-mail : benoit.fragniere@websud.ch www.chronometrage.ch

10. PRIX RECOMPENSES

Un prix souvenir sera offert à tous les participants ayant accompli au moins **quatre courses**. (Walking inclus)

Le club responsable pour l'année organisera à la fin de la saison, à une date qu'il fixera et communiquera aux autres clubs, une proclamation des résultats avec remise des challenges et prix spéciaux.

Organisation 2017 41^{ème} coupe par le Ski Club Le Cergny Vaulruz
→ Soirée de clôture, le 25 novembre 2017
Au Château de Vaulruz

11. TOURNUS DES CLUBS RESPONSABLES DE L'ORGANISATION

1977 SA Bulle	1997 FSG Marsens
1978 SA Bulle	1998 FSG Sâles
1979 SA Bulle	1999 FSG Neirivue
1980 FSG Neirivue	2000 SA Bulle
1981 FSG Marsens	2001 CS Vallée du Flon
1982 FSG Bulle	2002 FSG Persévérance Châtel-St-Denis
1983 CARC Romont	2003 FSG Bulle
1984 FSG Gym-Hommes Broc	2004 CS Hauteville
1985 CS Vallée du Flon	2005 CARC Romont
1986 TV Jaun	2006 FSG Broc
1987 FSG Charmey	2007 TV Jaun
1988 FSG Marsens	2008 FSG Charmey
1989 FSG Neirivue	2009 CS Marsens
1990 SA Bulle	2010 FSG Sâles
1991 CS Vallée du Flon	2011 SA Bulle
1992 FSG Bulle	2012 CS Neirivue
1993 CARC Romont	2013 CS Vallée du Flon
1994 FSG Gym-Hommes Broc	2014 La Corrida Bulloise / FSG Bulle / SA Bulle
1995 TV Jaun	2015 CS Hauteville
1996 FSG Charmey	2016 CARC Romont
	2017 Ski Club Le Cergny Vaulruz
	2018 FSG Broc
	2019 Ski Club Im Fang
	2020 CS Marsens
	2021 FSG Sâles

12. DIVERS

Les clubs membres organisant une épreuve comptant pour la Coupe doivent permettre aux coureurs de s'inscrire, **sans prix souvenir**, moyennant une finance de Fr. 20.- maximum. Un supplément de Fr. 3.- à Fr. 5.- est admis pour une inscription hors délai ou sur place. Une exception est accordée à la Corrida Bulloise qui ne peut pas garantir le montant limite. (La Corrida de part son organisation grandissante et couteuse doit aligner ses prix sur les autres grandes classiques)

Chaque programme ou règlement devra clairement indiquer que la course est au calendrier de la Coupe journal **LA GRUYERE**. Il est obligatoire de faire apparaître le logo LA GRUYERE dans le libretto et dans la liste de résultats.

Une banderole LA GRUYERE doit aussi être installée dans l'espace de la manifestation. (prendre contact avec Glasson Print Bulle)
(demander Monsieur Philippe Clément) 079 / 244 65 65

En cas de parrainage d'un autre journal, il est indispensable de prendre contact avec l'administrateur de GlassonPrint, pour trouver un accord de partage.
(demander Monsieur Philippe Clément) 079 / 244 65 65

Une annonce gratuite vous est offerte dans la rubrique « **FAITES VOS LOISIRS** » moyennant un minimum de 6 x 1 inscription gratuite.

Veillez vous annoncer 3 semaines à l'avance chez le responsable marketing Valentin Monnairon 076/382 24 86 valentin.monnairon@lagruyere.ch

La commission de la Coupe est composée de deux membres de chaque société ou club organisateur. Elle est compétente pour trancher tous les cas non prévus par le présent règlement. Chaque société ou club organisateur a droit à une voix.

Le club organisateur convoque les responsables de la Coupe pour élaborer le calendrier de l'année suivante avant la soirée de proclamation des résultats. Il transmet à la presse les informations et les résultats intermédiaires et finals.

Ce règlement a été établi selon les décisions prises par les délégués des clubs présents lors de l'assemblée du:
Lundi 21 novembre 2016 Hôtel de Ville de Romont

Adresse du responsable 2017: **Ski Club Le Cergny Vaulruz**
Rodolphe Gobet, Bellevue 6, 1638 Morlon, rodi.gobet@gmail.com

Bulle, janvier 2017

Le Coordinateur :
Benoît Fragnière
Ch. du Comte Michel 6
1630 Bulle
Mobile: 079 / 440 49 35

e-mail: benoit.fragniere@websud.ch

e-mail: benoit.fragniere@gmail.com

www.chronometrage.ch